

L'Ami du Colon

"Aidons-nous les uns les autres"

Organe de la Coopérative des Colons du Nord

"Pater meus agricola"

AMÉDÉE DENAULT, Editeur-Rédacteur.

NOMININGUE, LE 12 AVRIL 1907

VOL. I.—No 45

Ils nous viendront

Quelques-uns de nos amis se sont émus d'apprendre que les autorités du Pacifique sembleraient résolues, si l'on en croit certains rumeurs persistantes, à construire enfin, au lac Manitou, près Ste Agathe, le premier grand hôtel pour touristes (dans le genre de Banff, etc.), et qu'on promet depuis longtemps aux gens des Laurentides.

Sir Thomas Shaughnessy serait venu à Ste Agathe, pour cette fin, à une couple de reprises, et l'affaire serait maintenant bâclée, ou tout comme. Avec nos amis de Ste Agathe et des environs, nous crions alors : tant mieux ! et sans la moindre arrière-pensée. Nous le disons sans vouloir, surtout, causer le plus mince chagrin à ceux de nos amis de Nominique qui se désolent de cette résolution et émettent d'instinct l'avis qu'elle compromet à toujours nos chances de voir le Pacifique Canadien établir le *summer resort* sans rival dont il fut souvent question pour notre incomparable Pointe Manitou, ou des Pères, dans le grand lac Nominique. Loin de leur vouloir faire de la peine, à ceux-là de nos amis, c'est un motif d'espoir que nous leur offrons.

Nous affirmons donc : oui, c'est tant mieux, si le Pacifique se décide enfin à frapper un grand coup pour attirer la masse des touristes au sein des paysages enchanteurs des Laurentides, encore trop peu connus. Qu'on les amène d'abord, ainsi, jusqu'à Ste Agathe, et même en deçà, à Ivry. Ce sera une première étape de franchise, et alors la seconde ne sera pas longue à s'accomplir, pour attirer jusques aux rives paradisiaques de nos lacs Nominique, 60 milles plus loin, tous ces chercheurs de pittoresque. Et le temps sera bien vite venu, où les beautés encore plus sauvages de notre coin des Laurentides, et de ceux qui l'avoisinent, auront ravi les suffrages d'un très grand nombre de ces touristes.

A ce moment-là, le Pacifique, qui ne néglige jamais rien pour satisfaire sa clientèle, et surtout pour la faire voyager le plus longuement possible sur son réseau, se décidera bien à utiliser la Pointe Manitou. Il "découvrira" alors que c'est bien seulement avec les cinq lacs en enfilade que possède Nominique qu'il lui est possible de réaliser le véritable Muskoka qu'il méritait de créer dans la province de Québec, pour faire pièce au Grand Tronc, dans Ontario. Il s'apercevra que les touristes aiment tout autant faire 60 milles de plus et prendre pied au beau milieu du pays de leur rêve, où ils trouveront l'eau, les montagnes, la forêt réunies, et de plus les plaisirs, d'une navigation fort intéressante d'une vingtaine de milles, ce qu'on ne saurait leur promettre au lac Manitou, où ils ne pourront attendre qu'après toute une course en voiture, à partir du chemin de fer, quand, à Nominique, le chemin de fer pourrait les déposer au perron même de leur hôtel.

Le Pacifique, comprenant enfin tout cela, bâtit alors le grand hôtel et les chalets de la Pointe Manitou, à Nominique. Un hôtel-palais de plus ou de moins, cela ne pèse guère à la puissante corporation : elle les a bien semés par douzaine dans les Montagnes Rocheuses, où tous sont également recherchés des touristes, comme le seront ceux du lac Manitou et du lac Nominique. A cette époque, prochaine, nous n'aurons aucune peine, si nous n'y avons réussi avant, à obtenir du Pacifique un train de jour quotidien. Si ce n'est un train direct de Montréal, ce sera, tout au moins, une voiture automotrice, comme le service Montréal-Vaudreuil, faisant la navette entre Sainte Agathe et Nominique, et nous assurant la correspondance journalière avec Montréal.

Voilà pourquoi nous disons que la fondation, au lac Manitou, est pour nous du meilleur augure ; et qu'il convient de s'en réjouir, bien loin de s'en désoler.

Sociologie Chrétienne

Sus aux fauteurs de grèves !

"Nos très chers frères, quelle terrible responsabilité encourent ces meneurs et ces écrivains qui profèrent des moindres conflits entre le capital et le travail, pour pousser les ouvriers à la haine des patrons, à la discorde et à l'insurrection. Ceux-là sont les plus dangereux ennemis du peuple, dont ils prétendent servir les intérêts.

"Que notre population ouvrière ne prête pas l'oreille à leurs suggestions. Elle n'y gagnera rien absolument. Trompée par ces faux amis, conduite aux pires excès, elle perdra au contraire la sympathie publique, qui lui est nécessaire et qui ne lui a jamais été refusée en notre pays.

"Écoutez plutôt, nos chers frères, les conseils de l'Église, les avis du Souverain-Pontife et de vos pasteurs."

MGR BRUCHESI, arch. de Montréal.

— Pastorale sur "le Capital et le Travail."

ECHOS DU DEHORS

Transmission de pouvoirs

Notre digne sociétaire, M. le Dr Rodrigue, de Buckingham, ayant abdiqué ses fonctions de coroner pour notre comté Labelle, sa succession est échu à notre autre sociétaire estimé, M. le Dr Robillard, de Thurso.

Juridiction de l'Église

"L'Église a le droit et le devoir de guider la conscience des fidèles durant le temps des élections comme en tout autre temps de l'année, en ce qui concerne les questions politiques et religieuses, comme la loi des licences, du mariage civil, des écoles etc., etc. En outre, comme leurs pasteurs, les fidèles ont le devoir d'aider et de défendre la cause de la religion."—Mgr Langevin, arch. de S. Boniface.

— En réponse aux attaques du *Free Press*, de Winnipeg.

Majeure !

L'*Etoile*, de Lowell, vient d'accomplir ses vingt-un ans, dont quatorze en qualité de journal quotidien. Nous lui en offrons nos compliments, lui souhaitant toute la dignité et le prestige que comporte cet âge respectable. Nous savons d'avance qu'elle saura les mettre au service de nos nationaux de la Nouvelle-Angleterre, dont l'*Etoile* s'efforce d'être l'un des champions dévoués.

De quoi faire réfléchir

Au cours d'une information, stupéfiante en son réalisme de bon aloi, et qu'il nous fournit sous les titres et sous-titres suggestifs qui suivent : LES ÉGLISES SOUILLÉES : La chapelle des *Maristes de Plaisance transformée en salle de spectacle et café-concert, avec cabinets particuliers*, H. de Rauville, de la *Libre Parole* (Paris) place la réflexion suivante : "Cette chapelle a été construite en 1899 ; elle a coûté 600,000 francs !

"Six cent mille francs en 1899 ! Deux ans avant la loi de Séparation, et au moment même où cette loi était déjà menaçante ! Combien avait raison notre directeur quand il s'étonnait de cet étrange état d'esprit des congrégations qui, au lieu de fonder des organisations de défense, de soutenir la presse religieuse, employaient tous leurs fonds à de fastueuses constructions destinées à être inévitablement confisquées tôt ou tard."

Profiterons-nous jamais, au Canada, de cette funeste expérience que fait la France ? Organiserons-nous enfin la défense, en commentant par la presse chrétienne, au lieu de consacrer exclusivement toutes nos ressources à multiplier

les fondations et "constructions" qui devront infailliblement servir de motifs à la propagande et d'appât à la cupidité de la révolution maçonnique ?...

Contre la lutte des classes

"J'ai erré, je me suis laissé griser par la tribune. Je reconnais avoir fait fausse route. Le salut du peuple n'est pas dans les luttes sociales, il est dans un idéal plus élevé, dans la foi d'abord, dans l'entente du maître et de l'ouvrier ensuite. Sous l'empire d'un zèle malheureux et qui n'a que trop duré, j'ai méconnu ces grands principes chrétiens ; j'en demande pardon à Dieu."

Déclaration de l'ABBÉ DAENS, Ci-devant chef du parti socialiste-chrétien, en Belgique.

Études classiques

"J'aime à le proclamer, j'ai la plus grande admiration pour nos collèges classiques, pour leurs fondateurs et directeurs actuels. Je sais le bien que ces maisons d'éducation ont fait dans notre province. Comme le disait un jour M. Ribot, au parlement français : "C'est dans ces collèges qu'au cours d'une instruction générale on enseigne l'antiquité, toutes les choses exquises qui ont fait le charme et la grâce de l'esprit humain ; mais il y a autre chose dans nos sociétés modernes ; il y a ce qui les fait vivre ; il y a ce qui fait leur force dans les luttes économiques ; il y a ce côté de la haute culture, que je ne veux ni déprécier ni supprimer, et y a ce côté utilitaire qu'il peut être de bon goût de dédaigner, mais qui prend de cruelles revanches quand nous le méprisons trop."

— L'HON. M. GOVIN, Premier Ministre de la province de Québec en soumettant à la Législature la politique de son gouvernement pour encourager la création d'écoles techniques et de hautes études commerciales.

La presse catholique

A tout prix !

"Si les catholiques canadiens veulent sauver leur pays, il leur faut, à tout prix, combattre la neutralité des écoles et fonder une presse "intéressante", forte et puissante, pour confondre les calomnies des mauvais journaux et éclairer les populations sur les maux qui leur sont préparés par les publications immorales et impies."

E. CAMUT,

Auteur de *La tolérance protestante* !!!
— Lettre à S. G. Mgr Langevin, arch. de S. Boniface.

Chez nous et alentour

NOMININGUE

— M. le curé Cadieux, de Ferme-Neuve, était de passage ici dimanche, et M. le curé Corbeil, de L'Ascension, mardi.

— Notre directeur est rentré samedi soir de son voyage à Montréal et S. Hyacinthe. Il avait assisté, le matin même, à Belœil, aux funérailles de la regrettée Melle Marie-Rose Bernard, sa nièce et la fille de M. Aimé T. Bernard, cultivateur en vue de Belœil, en même temps que l'un de nos sociétaires estimés, et à qui nous offrons, dans son deuil déchirant, nos plus sincères condoléances.

— M. Hercule Constantin, marchand de S. Henri de Montréal, l'un de nos sociétaires et autrefois l'un de nos concitoyens, vient de faire afficher en vente, par les soins de M. le notaire Leblanc, le magasin, aujourd'hui employé par M.M. Lafamme & Deschambault, de S. Jérôme, ainsi que la maison privée voisine, que M. Constantin occupait autrefois, et dont il est demeuré propriétaire. Cette double propriété fait l'angle des rues S. François-Xavier et du Sacré-Cœur, en face des terrains qui devront devenir

ceux de la Fabrique, quand notre future église sera construite sur le nouveau site qu'on lui destine.

— Lundi prochain, en l'église paroissiale de Nominique, aura lieu le mariage de Mlle Clémentine Jodoin, de notre paroisse, avec M. Mathias Dubois, de Sainte Thérèse de Blainville.

Chez Lafamme et Deschambault

Ventes spéciales de cette semaine.
Imperméables pour dames, valant \$3.00 pour \$2.25 ; valant \$4.00 pour \$3.25 ; valant \$4.50 pour \$3.75 ; Imperméables pour hommes, valant \$3.00 pour \$2.00 ; valant \$4.50 pour \$3.50 ; valant \$5.00 pour \$4.00 ; Matinées en sateen de couleurs, valant \$1.00 pour 75 cts.

Sainte Marie de La Minerve

— Mardi, le 2 avril, nous avions le plaisir de voir arriver au milieu de nous le R. P. Etienne, C.R.I.C., curé de L'Annonciation. Il a passé la journée de mercredi avec nous, et il nous a fait le plaisir, à la messe, de nous faire goûter une intéressante allocution sur la confession. Il était l'hôte de notre dévoué curé, le R.P. Charles Bertin, son confrère.

— Lundi, le 1 avril, est décédée Mme Philomène Paré, veuve de feu Louis Robitaille, et âgée de 68 ans et 7 mois. Les funérailles ont eu lieu le 3 avril. Elle laisse trois garçons et une fille. Nous offrons nos condoléances à la famille éprouvée.

Ste Veronique de Turgeon

— Le 8 courant, les membres du cercle agricole ont tenu une assemblée au presbytère, pour l'élection de leurs officiers. Les membres présents étaient au nombre d'une quarantaine. Ont été élus comme directeurs pour l'année 1907 : Le R. P. Dom Victor Epinard, président, Moïse Mercier, maire, vice-président, Urgel Legault, Joseph Poirier, Francisque Raymond, Noël Maillou, Alex. Tremblay. M. Henri Martineau a été choisi comme secrétaire du cercle. Les officiers du cercle ont ensuite tracé leur programme d'opérations pour 1907. L'assemblée s'est terminée par un vote de remerciements au Président, qui fournira jusqu'à nouvel ordre, le local pour les réunions des directeurs.

Nos colons sont décidés plus que jamais à pousser activement l'agriculture, et à développer l'industrie laitière et l'élevage des animaux. Le programme d'opérations adopté à cette fin les aidera beaucoup à réaliser leur désir.

L'ASCENSION

Dimanche soir, le 31 mars, avait lieu, chez M. J. Matte, une très agréable réunion d'amis. Au souper, les convives firent honneur à la table, fort convenablement servie à cette occasion.

La soirée fut des plus joyeuses, et les invités se retirèrent assez tard dans la veillée, rapportant un heureux souvenir de ce beau jour de Pâques.

— La messe en musique, chantée ici à Pâques, a eu un plein succès.

— Nous avons le plaisir d'annoncer que M. Thomas Beauvais est à se construire une maison dans notre village. De plus il nous sera loisible d'aller acheter à l'étal de M. Beauvais, maître-boucher, toutes les viandes de choix, durant l'été.

— M. le curé, qui était parti, dimanche dernier, en voyage à Montréal, Ottawa, S. Hyacinthe, etc., nous est revenu samedi passé, alerte et de joyeuse humeur, comme il nous plaît toujours le rencontrer. Selon son apostolique habitude, il n'avait pas voulu manquer de venir se mettre à la disposition de ses fidèles pour les exercices du samedi et du dimanche.

Il est plus honteux de se défier de ses amis que d'en être trompé.

Courrier de N.-D. de la Salette

(Pour l'AMI DU COLON)

— M. l'abbé Martin, absent depuis quelques jours, nous est revenu d'une visite dans sa famille.

— Les offices de la Semaine Sainte ont été présidés par M. le vicaire. L'assistance à ces cérémonies diverses a été nombreuse : la paroisse voulant par là donner au Dieu Rédempteur un nouveau témoignage de la vivacité de sa foi. Le reposoir du Jeudi Saint, qui avait été l'œuvre de M. William St Amour, ex-sacristain, offrait un coup d'œil féérique, tant les décorations y avaient été disposées avec goût et avec art. Aussi les visiteurs ne manquèrent pas leur admiration et ne manquèrent pas d'en féliciter l'auteur. M. St Amour a lieu d'être fier de son travail.

— M. Gilbert Latour, conducteur de la malle entre Buckingham et la Salette, devant nous laisser sous peu pour aller tenter fortune sous d'autres cieux, et ayant remis sa démission entre les mains du surintendant des postes, M. Francis Bisson, hôtelier, a été prié de remplir les fonctions du démissionnaire.

— M. France St Amour, rentier, a acheté la propriété de M. Janvier Vaillancourt, négociant de Montréal, et autrefois occupée par son beau-frère, M. Félix Bienvenu. Le nouveau propriétaire nous est arrivé avec sa famille, gai et de bonne humeur, espérant couler ainsi le reste de sa vie.

— M. Isidore Légaré part dans quelques jours pour le Témiscamingue, où il va s'établir dans le canton Guignes.

— La débacle sur la Lièvre s'accroît de jour en jour : elle ne peut tarder maintenant.

— M. M. Faubert est parti avec une équipe d'hommes pour commencer sur le ruisseau Cley (Cley creek) la descente de billots pour le compte de la Cie McLaren, de Buckingham.

— La paroisse de la Salette fournira, cette année, le joli contingent de deux cent cinquante mille billots, répartis entre les quatre compagnies suivantes : La Cie McLaren, cent mille. La Cie Canado-Américain, quatre-vingt mille. Kelly, quarante mille. Gillis, trente mille. C'est dire que ceux de nos concitoyens qui sont demeurés au milieu de nous n'ont guère souffert d'un hiver inoccupé.

— M. J.T. Kievitz, de Poltmore, géant de la Cie de téléphone de la rivière du Lièvre, et M. Emmanuel Lapointe, assistant-gérant de la même compagnie, se sont embarqués, le 2 avril, pour Curran, Ont., afin de régler avec leur président, M. Henri Lortie, des difficultés de peu d'importance, peut-être, mais qui ne peuvent que retarder les progrès de ladite compagnie.

— M.M. Cléophas et Delphis Deslauriers sont de nouveau partis pour Cobalt, Ont. Bonne chance !

— La récolte du sucre d'érable sera abondante, cette année, s'il faut en croire notre vieux sauvage, Kimatao, qui, il faut l'avouer, s'entend fort bien sur les pronostics de la température.

Echos de Val des Bois

(Pour l'AMI DU COLON)

— Pour la première fois depuis la fondation de notre mission, nous avons eu cette année, tous les offices de la Semaine Sainte. M. le curé Lemay, en venant présider lui-même ces cérémonies, a voulu nous montrer de nouveau combien il avait à cœur l'avancement de notre localité ; et certes, bien qu'il ne soit au milieu de nous que depuis peu, nous avons pu constater, en maintes circonstances, tout le dévouement et le zèle qu'il met à notre cause. Nous avons en lui, non seulement un ami, mais de plus un véritable père qui sait veiller au bien-être de ceux qui sont confiés à sa sollicitude. Aussi personne ne lui ménage son admiration et sa reconnaissance, et quand il nous proposa l'érection canonique et civile de notre mission, nous l'avons appuyé d'une voix unanime, si bien que aujourd'hui tous les documents relatifs à l'érection sont entre les mains de Mgr d'Ottawa, et nous espérons que le tout sera terminé dans quelques semaines.

— M. Chas Morin, marchand général, est parti pour Buckingham et Ottawa, dans l'intérêt de son commerce.

— On se prépare déjà à commencer les travaux du pont que le gouvernement fait construire en face de l'église. Un des ingénieurs du ministère des Travaux Publics est attendu ici prochainement pour remettre les plans et donner des ordres à un contre-maître versé dans ces matières.

— M. et Mme Marthe Faubert, de N. D. de la Salette et M. et Mme Aloyse Charbonneau, de N. D. du Laus, sont venus passer les fêtes de Pâques au milieu de nous et de leurs familles.

Les morts

Dans les derniers dix jours : l'avocat Alphonse Christin, bien connu au Barreau de Montréal ; l'honorable Dr St John, député provincial de Toronto, président de la Législature ontarienne, un franc-maçon haut gradé, mais politicien de quel renom ; le Dr Drummond, littérateur anglais, de Montréal, auteur de *Johnny Courteau*, et autres études de meurs canadiennes-françaises, en un patois du crû, plus original que véritable.

Mots d'ordre

Semons !

Il en est de la parole humaine comme de la poignée de grains que jette en terre " le geste auguste du semeur". Ils ne lèvent pas tous et il en faut semer beaucoup pour qu'il en germe quelques-uns. Semons et répandons aussi les idées que nous croyons justes. Si les effets s'en font attendre, ne nous désourageons pas pour cela ! L'effort utile et vraiment fécond n'est pas l'effort d'un jour, l'effort bruyant, mais l'effort lent, l'effort patient et soutenu, l'effort quotidien.

BRUNETIERE.

Journaux et Revues

— LE SEMEUR : livraison d'avril : Poisson d'avril — LA DIRECTION. Les Dix Minutes — Louis ARNOULD. Parions français — Jean-Baptiste PRINCE. Catholique d'abord et par-dessus tout — L'abbé L.-A. GROUX. Pour la Patrie — L. DAVROUX, S. J. Chronique mensuelle — Henri PERRIAU : Notes et Commentaires : Les Livres.

— LA REVUE CANADIENNE : — Sommaire de la livraison d'avril : Jean DAILON — Le charme de Jérusalem, illustré de dix plans et vues de Jérusalem. A. LEGLANEUR — Monseigneur Justin Fèvre. Nap. SAVARD — Portrait de Mgr Justin Fèvre. Raymond SABLON — L'homme nouveau, poésie. J. FLAHAULT — Lettres à un ami sur la liberté morale (fin). Abbé Elie-J. AUCLAIR — A travers nos quarante ans. Antonio HUOT, père — La question sociale aux Etats-Unis en 1907. Alfred DESCARRIES — La table rustique, poésie. Damase POTVIN — Les grands naufrages du Golfe (à suivre). Thomas CHAPUIS — A travers les Faits et les Crévres. *** — Notes bibliographiques.

La Foncière

(Extrait du "Moniteur du Commerce" du 5 avril 1907.)

"La Foncière", Compagnie d'Assurance Mutuelle contre l'Incendie, a été incorporée en avril 1902. La Foncière a donc 5 ans d'existence et d'opérations. La Foncière a obtenu les pouvoirs nécessaires pour faire souscrire un capital-actions de \$100,000 au minimum et \$1,000,000 au maximum, à la session de 1906 de la Législature de Québec.

"La Foncière" a, par le passé, donné satisfaction à tous ses clients : les hommes d'affaires auront donc de grands avantages et bénéfices à réaliser, en souscrivant des actions dans cette compagnie.

Elle peut garantir à ses actionnaires un placement de tout repos, en même temps qu'elle leur donnera un escompte de 20% de son tarif, qui est déjà de 15 à 20% incindre que celui des compagnies combinées, en outre des dividendes qui rapporteront au moins de 8 à 10% sur le capital versé, sans compter les bonus qui pourront être accordés aux actionnaires, lorsque la compagnie aura un montant suffisant pour la réserve, et cette dernière sera complète d'ici à 3 ans.

"La Foncière" invite donc tous les hommes d'affaires à souscrire quelques actions, et comme le montant qui reste n'est pas très considérable, car l'émission n'est que de \$100,000, elle espère voir continuer la visite des hommes d'affaires à son bureau, No 10 rue S. Laurent, Montréal.

NOTE DE LA RÉDACTION.— Nous félicitons sincèrement le Bureau de direction de "La Foncière" pour son initiative et son esprit d'entreprise politique.

Nos vœux

A la Justice, de Central Falls R.I., laquelle vient d'accomplir sa première année d'existence.

L'AMI DU COLON

Organe de la Coopérative des Colons du Nord.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé et publié à Nominigüe, Comté de Labelle, Qué.

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour l'année, \$1.00
Pour six mois, 0.50
Le numéro, 2 sous

L'abonnement est payable d'avance. Quand il est payé pour un an, il donne droit au titre et à la qualité de "membre actif" ou de "membre adhérent" de la Coopérative des Colons du Nord, selon que le souscripteur appartient ou non à la région Labelle.

Adresse Postale :

L'AMI DU COLON,
Nominigüe, Qué

NOMINIGÜE, 12 AVRIL 1907

PROPOS AGRICOLES

LA ROTATION

Il est nécessaire que tout cultivateur sache bien au juste ce que l'on veut signifier et entendre par ce mot.

A la dernière Convention des Agriculteurs à Ottawa, les membres de l'assemblée prièrent M. Charron, chimiste à la Ferme Expérimentale, de donner la définition exacte de ce qu'on doit entendre par le terme rotation.

Ce dernier s'exprima ainsi : "Par rotation ou assolement, on entend un système de culture par lequel des plantes de différente nature se succèdent l'une à l'autre sur le même terrain. Une bonne rotation est celle qui permet de retirer la plus grande somme possible de produits du sol, tout en augmentant sa fertilité et tout en maintenant la terre propice, c'est-à-dire libre de mauvaises herbes.

Le sol contient divers éléments qui servent de nourriture aux plantes. Suivant leur nature, suivant leurs besoins, certaines plantes exigent une plus forte quantité d'un élément que d'un autre. Or, comme tous les éléments d'un sol ne sont pas tous directement assimilables, c'est-à-dire sous une forme convenable pour servir de nourriture aux plantes, et qu'ils ne le deviennent que peu à peu, d'année en année, grâce à un bon ameublissement du sol, il est évident que si la même plante revient plusieurs années de suite sur le même terrain, elle finit par enlever toute la provision disponible d'un élément que ce terrain contenait. Aussi, au bout de quelques années, on n'obtient que de très faibles récoltes. On dit alors que la terre est fatiguée et qu'il faut un changement. Mais un bon cultivateur n'attend pas que sa terre donne des signes d'épuisement et de fatigue : il la maintient toujours dans de bonnes conditions, en variant les cultures. Il a soin de ne jamais faire suivre sur le même sol deux plantes dont les besoins sont les mêmes. Il a soin aussi de cultiver de temps en temps des plantes qui prennent en partie leur nourriture dans l'air et dans le sous-sol, comme le trèfle. Grâce à ces précautions, la terre conserve toujours sa vigueur et sa fertilité. Loin de se fatiguer et de s'épuiser, elle s'améliore d'année en année et donne toujours d'abondantes récoltes.

Cette longue définition est certainement très instructive ; c'est la base de toute culture intelligente, il faut nécessairement l'admettre et s'en inspirer dans la pratique ; tout colon et cultivateur sérieux devra étudier la nature des terrains où il jette ses semences, car surtout dans nos régions, la richesse de la terre en éléments fertilisants est loin d'être illimitée.

M. Grisdale dont la compétence est incontestable en agriculture, proclame et ne craint pas d'affirmer dans ses conférences que de toutes les rotations connues, celle qui approche le plus de l'idéal si clairement formulé par M. Charron, est celle qui se pratique sur une partie de la Ferme Expérimentale. Il peut citer plusieurs fermes qui ont vu doubler leur rendement en peu d'années grâce à ce système de culture. En particulier la Ferme Expérimentale elle-même.

Voici en quoi consiste ce système : La terre cultivée est divisée en quatre parties qui portent chacune une culture différente. Supposons une terre de cent arpents, elle sera divisée en quatre pièces de 25 arpents chacune, et sur chacune de ces pièces les cultures se succéderont dans l'ordre suivant :

1ère année : Blé d'Inde, Racines, Pommes de terre, Fourrages verts.
2e année : Grains, Avoine, Orge.
3e année : Foin, Trèfle, Mil.
4e année : Pâturage ou foin.
La 4ème année de la rotation, la partie du pâturage sur laquelle on se propose de semer les pommes de terre, les betteraves ou les plantes fourragères l'année prochaine, est traitée de la manière suivante : On laboure vers la fin d'août, à une profondeur de 4 à 5 pouces pour enfouir le trèfle qui couvre le terrain. Si le temps est sec, on roule immédiatement après le labour, puis on herse afin de conserver l'humidité dans le sol, et par là d'assurer la décomposition rapide du gazon. Vers la fin de l'automne, on passe la fouilleuse ou grubber à longues dents, comme disent les Anglais, et cette fouilleuse ameublir la terre dans ses profondeurs sans la retourner. On applique ensuite l'engrais, et au printemps, dès que la terre est ressuyée, on passe le cultivateur et la herse, et le terrain est prêt à recevoir les semences.

La partie du pâturage, dit toujours M. Grisdale, qui doit porter le blé d'Inde n'est labourée qu'au printemps. Après sa récolte, on laboure de nouveau, et le printemps suivant, après avoir fouillé le sol avec la herse à disques, on enseme en orge ou en avoine, en ajoutant huit livres de trèfle et dix livres de mil à l'arpent. L'année d'ensuite, la terre est en foin, et la quatrième année, en pâturage ou encore en foin. Cette année complète la rotation que préconise et recommande le distingué M. Grisdale, de la Ferme Expérimentale d'Ottawa.

Les avantages de ce système seront énumérés prochainement.

LE FERMIER DE L'ANNONCIATION

GUERRE A L'INTEMPERANCE

CRIMINELLE CONTAMINATION

Ce qui aggrave les maux causés par l'ivrognerie, c'est que l'enfant porte l'iniquité de son père, et qu'il se voit livré sans défense aux plus cruelles contagions du corps, du cœur et de l'esprit. La dégradation physique et intellectuelle des ivrognes se transmet, partiellement du moins, à de pauvres petits innocents qui conserveront l'empreinte de leur origine pendant toute leur vie, naissent ou deviennent des êtres dégénérés, enclins de bonne heure à l'intempérance, au vice, à la névrose, à l'idiotisme, et souvent terminent dans les prisons, dans les asiles ou dans les hôpitaux une existence malheureuse. Se peut-il concevoir crime plus odieux et plus insensé que de se tuer ainsi soi-même et ses propres enfants ?

Gladstone, l'un des hommes d'Etat les plus célèbres de l'Angleterre avait donc raison de dire : "L'alcool fait plus de ravages que les trois fléaux historiques, la famine la peste et la guerre."
"Plus que la famine, il décime."
"Plus que la guerre, il tue."
"Il fait plus que tuer il déshonore."
MGR ARCHAMBEAULT, Ev. de Joliette.

Recettes utiles

CONTRE LE FROID AUX PIEDS

A force de patanger dans l'eau, dans la boue et dans la neige, pour peu que les bottines ou les souliers soient de qualité défectueuse, les pieds se mouillent et se refroidissent.

Que faire pour éviter cette humidité et ce refroidissement ? C'est bien simple. Point n'est besoin d'avoir recours à des chaussures à double et à triple semelles, à des bottes fourrées, à des combinaisons plus ou moins exotiques qui coûtent fort cher et qui ne préservent rien du tout après une heure de marche !

Le moyen est plus radical et beaucoup moins coûteux... Il consiste tout bêtement, le matin, en se levant et avant de mettre bas ou chaussettes, à envelopper les pieds avec une feuille de vieux journal. Autant que possible on évitera de laisser faire des plis au papier et de se servir de papier trop cassant... On peut d'ailleurs, dans ce cas, le froisser au préalable, et, après lui avoir donné ainsi une certaine souplesse, envelopper les pieds avec soin. Cela fait, on enfle bas ou chaussettes, et on met bottes, bottines ou souliers.

Ainsi muni de sa cuirasse, le pied peut aller à l'aventure ; il n'a à craindre ni le froid ni l'humidité. Après deux ou trois heures de marche ou de station dans la neige, l'eau ou la boue, il conservera une douce chaleur et ne présentera aucune trace d'humidité.

Même pendant la nuit, le papier remplace avec un avantage immense les fers, bouillottes, "moines", bas de laine et autres objets antihygiéniques au plus haut point. Il prévient les engelures et donnera aux malheureux dont les souliers baillent plus qu'il n'est nécessaire l'apparence de chaussures de haut prix.

DR MATIEFFAT.

La Banque des Marchands

DU CANADA

Annonce qu'elle a ouv une succursale à

SAINT-JOVITE

[Chez le NOTAIRE PARETTE]

Le bureau de cette succursale sera ouvert chaque LUNDI et VENDREDI soir et chaque MARDI et SAMEDI, toute la journée.

Toutes les affaires d'une banque y seront traitées de la manière la plus libérale.

Une attention spéciale sera donnée aux besoins des cultivateurs.

A toutes les affaires reçues par la maille il sera porté une attention spéciale.

ARGENT PRETE

L'argent sera libéralement prêté sur des billets signés par des personnes responsables.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

Des comptes pourront être ouverts pour la somme d'une piastre en montant, dans le Département d'Epargne, et l'intérêt sera payé au taux le plus élevé, savoir 3 pour cent. Cet intérêt sera ajouté au capital 4 fois par année.

Votre argent peut être retiré en tout temps sans donner d'avis

J. B. DONNELLY,
Gérant

La Caisse d'Economie des Cantons du Nord

Saint-Jefome, Que.

Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan. Fait toutes espèces de collections. Traités émises sur toutes les parties de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés au taux les plus bas. Intérêts alloués sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT,
Gérant.

Banque d'HOCHELAGA

St-Jerome, Que.

Capital payé - \$2,000,000.
Fonds de Réserve - \$1,600,000.

Toutes affaires transigées par la maille reçoivent une attention spéciale.

ALEX LEFORT, Gérant.

Rheumatism

Guérison radicale garantie par LE REMÈDE D'ALBERT'S 30 ans de succès, \$1 la bout. Circulaires sur demande. A. E. HUGHES & CO., P. O. B. 530, Montréal, Canada.

E. J. Leblanc

NOTAIRE, L.L.L.

Nominigüe, Que

Dr Henri Cartier

Médecine Générale et Chirurgie

Cabinet de consultation, à l'Hôtel Berthiaume, rue du Sacré-Coeur, en face du square Central, Nominigüe.

Chartrand & Turgeon

COMPTABLES

55, rue St-François Xavier

Bell Tel. Main 3141

Tel. March. 642

A VENDRE.—Lot 31 et 32, 4e rang Marchand, maison et écurie, 25 arpents de faits, à 2 milles du village. S'adresser à Gédéon Jérôme.

"LE CASTOR"

Tabac Canadien Rouge Quesnel



Le plus riche en arôme.

Le plus agréable à fumer.

5 CTS

LE PAQUET.

Essayez-le ! Vous l'adopterez !

Tabacs en Feuilles ROUGE HAVANE QUESNEL

Nous avons un assortiment considérable des meilleurs sortes de Tabacs en Feuilles, en Roles et en Minceottes. Nous invitons le commerce à demander Prix et Échantillons. LABRECQUE & PELLERIN, MONTREAL, Canada.

A. T. CONSTANTIN

Departement de Nouveautés et Confections

3601 RUE NOTRE-DAME,

—S. Henri de Montreal—

Mesdames et mesdemoiselles

Il nous fait plaisir de vous annoncer que nous avons reçu notre assortiment de MARCHANDISES du PRINTEMPS qui consiste en étoffes les plus choisies et les plus nouvelles, dans les nuances les plus recherchées ainsi que les garnitures appropriées.

MAGNIFIQUES BLOUSES en soie et en lawn, JUPES PALES et FONCEES, COLLETS, CEINTURES et MANTEAUX de PRINTEMPS.

Modes. Modes.

Notre ouverture de modes présente des chapeaux dont le gout et l'élégance ne peuvent être surpassés.

Votre commande est sollicitée

A. T. CONSTANTIN,

Enseigne de la boule rouge

3601, rue NOTRE-DAME, - S. Henri.



Demandez les fameux cafés

"St-Marc"

— ET —

"La Créole"

Augustin Comte & Cie.

IMPORTATEURS DE

Thés, Cafés, Epices, etc., etc.

442, rue St-Paul,

MONTREAL.

O. Brassard

HORLOGER et

BIJOUTIER.

L'Annonciation, Qué.

SPECIALITE : Reparations

Bureau ouvert à Nominigüe, le samedi de chaque semaine à l'Hôtel Gauthier.

Agent de l'assurance contre le feu La Providence.

Les secrets de la Chasse aux Renards, Belettes, Bêtes Puantes, Martres, Fouines, Visons, Rats (usqués, Loutrés et Loups, ainsi que de la destruction des rats de maison et grange, souris et mulots.

Dans ce livre sont indiqués les noms et les prix des drogues à pièges, poisons, etc., pour faire suivre et tuer le gibier. On enseigne comment empoisonner les renards sans empoisonner les chiens ou autres animaux domestiques de ses voisins ou les siens propres.

Sur réception de 80 cts en monnaie (pas de timbres), nous expédions ce livre par la maille à nos frais et risques.

Pharmacie Veterinaire

Dr. Grignon, STE-ADELE, Que.

N. B.—On est prié d'indiquer le nom du journal sur lequel on a lu cette annonce.

MOBILIER RELIGIEUX

Gaston Vennat 51, St-François-Xavier, MONTREAL;

AGENT GÉNÉRAL POUR LE CANADA DES MAISONS FRANÇAISES SUIVANTES :

BIAS FRERES & Cie, de Paris.

Ornements d'Eglise, Bronzes, Vases Sacrés, Tissus, Broderies et Galons, fournitures diverses pour ornements.

AMEDEE BOLLEE.—Le Mans, (France)

Fonderie de cloches.

INSTITUT CATHOLIQUE DE VAUCOULEURS (France)

Les plus vastes établissements d'art religieux du monde. STATUES, GROUPES, CHEMINS DE CROIX, AMEUBLEMENT D'ÉGLISE de tous genres et en toutes matières.

DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE

N.B.—On traite, à NOMINIGÜE, QUE., avec M. Amédée Denault, rédacteur de l'AMI DU COLON, rue S.-François-Xavier

En Voulez-vous

DE BELLES MONTRES, BAGUES, JONCS, ET TOUTES SORTES DE BIJOUX DE PREMIERE CLASSE.

A bon Marche ?

Vous n'avez qu'à visiter

Le Palais enchanté

de la Région Labelle

LE MAGASIN ALLAIRE, d'ORFÈVRE et BIJOUTERIE, L'ANNONCIATION

Vous y trouverez également : Horloges, Diamants, Boîtes à Bijoux, Boutons de Manchettes, Bracelets, Chaînes de Montres, etc. SPECIALITE : Grand choix d'excellentes lunettes. Réparages faits avec promptitude.

J. E. ALLAIRE, Bijoutier et Opticien diplome.

L'ANNONCIATION, QUE. Pres du Pont.

Rue Principale, Depuis le 1er septembre 1906, M. Ovide Brossard n'est plus à l'emploi de M. Allaire.

Maison principale, à MONTREAL, 1213 Sainte-Catherine-Est. Téléphone Bell, Est, 1804

N.B.—M. Allaire est présent lui-même, à chaque quinzaine, le mercredi, à Labelle, le mardi, à L'Annonciation, le jeudi, à Nominigüe, à l'Hotel Berthiaume. Représentant permanent à Labelle, M. Bériault, agent, à la station du chemin de fer.



UNE HISTOIRE PAR SEMAINE

Mortelles Vanites

Tout au bas de la lande bretonne, que les bruyères font rose l'été et délicieusement bleue au printemps, le bourg s'entasse, à l'extrême bord des falaises, comme si chaque maison voulait voir, curieuse, au pied du roc nu, se briser la mer en vagues blanches qui hurlent.

Or, ce matin d'avril, un matin de dimanche, où, par un très grand hasard, le ciel était clair, les cloches tintaient la joie dans le clocher à jour.

Le soleil nouveau, profitant de l'aubaine, promenait dans l'espace son disque d'or et frappait à coups de rayons à toutes les vitres du village: toc, toc, c'est moi, bonjour!

C'était le printemps, frais et joli. Des jeunes filles apparaissaient le long des chemins, par grappes, tenant en main des branches vertes, des rameaux de genêts coupés, caquetantes et rieuses, sous les ailes légères des coiffes, qui palpaient comme de blanches ailes d'oiseaux de mer.

Les cloches, maintenant, sonnaient plus lentes. Pour traverser le petit cimetière qui alignait autour de l'église ses tombes ornées de coquillages, les femmes se faisaient graves, éteignaient leurs rires sous un signe de croix; tandis que les jeunes gens, têtes nues sous le porche de pierre, gauches dans leurs habits neufs de dimanche, les regardaient venir, timides, tournant entre leurs doigts leurs chapeaux aux rubans de velours.

Le village s'était vidé au profit de l'église. Les maisons l'une après l'autre, s'étaient closes, la place était déserte; les chemins avaient fini de déverser le flot babillard des jeunes gens et des belles filles.

Nous étions restés, Jean et moi, à l'entrée du cimetière, assis sur la pierre qui, en haut des trois marches, barrait l'entrée, écoutant vibrer la joie du grand jour triomphal dans le chatoyant décor de lumière. Soudain, dans un chemin, en face de nous, une femme, enveloppée d'une mante noire, se montra. Elle venait vers nous, quand elle fut tout près, nous nous effaçâmes pour la laisser passer. Elle enjamba la pierre qui fermait l'entrée, pénétra dans le cimetière et, lente, marcha vers le porche où elle tomba à genoux, abîmée dans une prière qui semblait l'avoir toute prise, écoutant de là les chants des femmes et la voix des hommes monter, mariés, en un hymne de gloire, sous la voûte de bois peint de la nef.

J'interrogeai Jean: Pourquoi cette femme prosternée, dont on devinait l'absolue détresse, demeurait-elle là, douloureuse, à l'écart, seule sous ce porche vide, alors qu'à deux pas d'elle éclatait la joie en des chants d'allégresse et d'amoureuse foi?

Tout à l'heure comme elle passait près de nous, j'avais pu voir, sous la capuche rabattue de sa mante, ses traits graves, ses yeux tristes, un masque douloureux et pâle, figé dans un rêve d'angoisse.

—Quelle est cette femme? —C'est la Mahé. Celle que l'on appelait jadis: Mahé-la-Jolie, et qui certes, n'avait pas volé son nom. Jamais fille de Cornouaille ne montra pieds plus fins, menottes plus blanches, yeux plus rieurs et plus savoureux teint de rose!

Mahé savait qu'elle était la désirable et l'aimée. Les jeunes gens lui rapportaient de leurs voyages en pays inconnus des souvenirs précieux qu'elle acceptait avec des airs de reine, une reine à qui l'on paye le tribut qui lui est dû. Sur un signe de son petit doigt, ils se seraient jetés au bas de la falaise, pour rien, pour le plaisir de se briser les os en l'honneur d'elle!

Parmi les amoureux de la belle fille, Pierre Lehudic était certainement celui qu'elle préférait. C'était un joli garçon, aux yeux couleur de mer, de grands yeux, très doux sous des sourcils tracés à l'encre de Chine, qui semblaient deux traits de pinceau; une fine moustache brune ombrageait sa lèvre; sa peau était à peine hâlée, bien qu'il fut un vrai marin, et sa taille était bien prise, souple, élégante même sous sa vareuse de laine.

Elle l'avait choisi entre tous. Et, comment expliquer cette mystérieuse jouissance, qui porte à aimer voir souffrir celui auquel on voudrait épargner toute souffrance? — elle goûtait une saveur étrange à

lui broyer le cœur.

—Quand m'épouseras-tu, Mahé? —Jamais!... criait-elle, dans un rire moqueur.

Le joli gars en ressentait comme un choc violent. Il fermait les yeux sous l'acuité douloureuse du coup; puis il renouvelait sa question, la voix tremblante, comme si, lui aussi, eût aimé à se sentir le cœur déchiré par elle.

—Je croyais que tu m'aimais? —Du tout!... Joël ou Jean-Louis, à la bonne heure! Ceux là sont des hommes. Mais toi, mon pauvre petit, tu as plutôt l'air d'une fille!... Si je t'épousais on se moquerait de nous!

Et son rire perlait de nouveau entre ses jolies dents, cruelles et blanches.

Un matin, il lui avait apporté son bouquet de rameaux. Heureuse, le cœur bondissant, elle tendait déjà la main quand, du fond de son être, une idée mauvaise monta. D'un geste, elle repoussa la branche qu'il lui tendait:

—Merci! Oh! non... il est vraiment trop laid. Tu veux sans doute que l'on se rie de moi! Où as-tu coupé ce fagot, mon pauvre Pierre? —Que te faut-il donc, ma jolie Mahé?

Une nouvelle idée, également mauvaise, lui vint:

—Il est un bouquet qu'aucune fille ne peut avoir... Que nulle n'aura jamais!... car pas un garçon d'ici n'aurait assez de courage, ou d'amour, pour l'aller cueillir.

—Vraiment? —C'est le grand genêt que l'on voit, quand on vient de la mer, accroché à la falaise...

—Tu n'y penses pas, Mahé!... La falaise est à pi!... Aucun sentier...

—En ce moment, il est tout en fleurs... Des fleurs d'or, les premières, les seules!... Comprends-tu? Ce serait comme des rameaux d'or... Et je serai la seule!... Si j'étais homme, moi, voilà le bouquet que je voudrais donner à ma douce...

—Mais, nul n'y peut atteindre: il faudrait avoir des ailes!...

—L'amour en donne, m'a-t-on dit.

Et elle lui tourna le dos. Quelques heures après, comme elle allait pénétrer sous le porche de l'église, un vieux mendiant l'aborda et lui remit, sans mot dire, une touffe de genêts sauvages, le genêt d'or de la falaise, tout embaumé par l'odeur des grandes brises du large, le seul peut-être qui fût en fleurs en ce moment, dans ses jolis vers borceurs et mélancoliques, que la fleur d'or sur la lande:

Hiver, été, fleurit toujours!

Un éclair de fierté et de joie passa dans ses yeux; et elle entra dans la nef, où l'odeur des jeunes rameaux se mêlait au parfum de l'encens, rayonnante, dominatrice, imposant à tous la puissance de sa beauté, qui venait de faire accomplir à un homme un acte de téméraire folie.

Ce n'est qu'en sortant de l'église qu'elle apprit la vérité. Le pillaver qui avait apporté le genêt, s'était rapproché d'elle et l'entraînait à l'écart:

—Faut que vous veniez, lui avait-il dit. Y est p't'être pas core trop tard. Mais il avait recommandé d'en vous dire; parce qu'il ne voulait pas vous gêner votre jouée...

Elle devint affreusement pâle, devant tout à coup le malheur:

—Mon Dieu!... Pierre? —Dam!... Faut qu'vous veniez vite, si vous voulez l'vouère vivant... On n'a pas idée de ça, non plus!... Y s'était laissé glisser, avec un filin, le long de la falaise, pour avouer l'genêt. Et puis, floe!... tout d'un coup, il est venu s'abattre sur les roches. C'est là qu'on l'a trouvé... avec l'genêt qu'il n'avait point lâché, dam!

La jolie Mahé arriva chez Pierre pour le voir "passer". Elle se jeta toute en larmes sur le pauvre gars, qui eut encore la force de lui doucement sourire.

Et, comme elle attirait vers elle avec le geste tendre des mères, la pauvre figure triste, déjà toute blanche sous le souffle froid de la mort, elle l'entendit murmurer: —Maintenant, dis?... m'aimes-tu, Mahé?

Le progres par l'episcopat

Une bonne nouvelle pour la région des Trois Rivières. Le gouvernement a promis aux Dames Ursulines une subvention annuelle de cinq mille piastres pour l'établissement d'une école normale de filles dans la ville épiscopale des Trois-Rivières.

Les Dames Ursulines sauront mener la nouvelle œuvre à bonne fin. Sous leur direction, la nouvelle école normale fera honneur à la région trifluvienne.

L'Ecole normale des Trois-Rivières a été accordée sur la demande de S.G.Mgr F.-X. Cloutier.

L'Enseignement Primaire.

Missionnaires colonisateurs

M. l'abbé Gravel, ci-devant du clergé de New-York, remplace le R.P. Blais, O.M.I., comme missionnaire pour l'archidiocèse de S. Boniface. Le vaillant Oblat est contraint par la maladie de délaissier sa mission. D'autre part, nous croyons savoir qu'avant longtemps, M. l'abbé Ozias Corbeil, missionnaire colonisateur pour l'Alberta, renoncera pareillement à sa charge actuelle, pour rentrer dans le ministère paroissial, au diocèse de Manchester.

M. DEROUIN, marchand de foin de S. Jérôme, comté de Terrebonne, a constamment en mains du foin de première qualité et à bon marché. Avis à ceux qui en ont besoin. M. Derouin s'occupe aussi de la vente des terres à S. Jérôme et alentour; il invite les clients.

CHANCE EXCEPTIONNELLE POUR TOUS.— Nous tenons toujours un stock des plus complets et à des prix très réduits. Sur un stock de \$15,000 à \$20,000 que nous tenons régulièrement, il y a les trois quarts de fonds de faillite, ce qui nous permet de vendre de 25 à 30 % meilleur marché que les prix ordinaires. Exemples: Poêle de cuisine garanti pour bien cuire, valant \$32.00, pour \$20.00. Machine à coudre, valant \$35.00, pour \$20.00. Pendules valant \$3.00, pour \$2.00. Pour toutes nos marchandises, les prix sont réduits en proportion. Chez LAFLAMME & DESCHAMBAULT

ROCH JETTE

Photographie Générale SPECIALITÉ: Vues et paysages de la région Labelle. Cartes postales illustrées des vues du Nominigüe. Photographie sur zinc et sur carton. Photographies à bon marché, pour personnes seules ou pour groupes. NOMINIGUE, Qué.

J. A. LALANDE & FILS

Magasin General Près du Carré Central. Fleur, avoine, foin, grain de tous tessortés, épiceries, ferronneries briques, chaux, Harnais, marchandises sèches. NOMINIGUE, Qué.

LEON LEPINE

PEINTRE, DECORATEUR, LETTREUR et TAPISSIER. Fait tous ouvrages dans ces lignes, proprement et à prix morés, dé

Advertisement for BYRRH wine, featuring the text 'est le meilleur des Vins Toniques et Apéritifs connus' and 'ESSAYEZ-LE'.

Dr J. Pinault

Medecin et Chirurgien Gradué de l'Université Laval de Québec. Licencié du "Board of registration in Medicine" de l'état du Massachusetts, E. U. L'ANNONCIATION, Qué

ZOTIQUE GAUTHIER

Entrepreneur-Charpentier et Menuisier Fabrique de Portes, Chassis, Jalousies, Blanchissage et Découpage, tournage du bois de construction et tous ouvrages des boutiques mécaniques à bois. NOMINIGUE, — — — QUE.

P. E. FORGET

Marchand-Generel Marchandises Seches, Chaussures, Provisions, Farines, Foin Ferronnerie, Peinture, Vitre, Vaisselle, Briques, Chaux, Articles de Fantaisie GROS ET DETAIL SPECIALITE: Gros stock de Chaussures à prix coutant Toujours en moins chereux de course et de trot à vendre, ainsi que voitures et harnais. Bon marche. Maison a Nominigüe LABELLE, . . . QUE.

La Grippe Vaincue!

Advertisement for SPRUCINE medicine, describing it as a natural remedy for influenza with scientific backing and a list of ingredients like Eucalyptus and Glycerin.

Advertisement for LUBY hair care product, promising to restore natural hair color and texture.

J. A. BOISVERT, Ferronneries et Quincailleries

GROS ET DETAIL Articles de construction: Vitre, Huile et Peinture de toutes sortes. Verre double pour porte. Couleur à l'huile et au Japon. Fer en barre, Acier en barre. Tuyau de toutes dimensions, Pompes, Fittings. Nominigüe, Que.

GRANDE VENTE DE LIQUIDATION

Advertisement for FERD. PARENT furniture and grocery store, offering a large liquidation sale with prices starting from \$3.00.

Advertisement for Hotel du Nominigüe, located near the station, offering comfortable accommodations for tourists.



Service des Laurentides

DE L'EST A L'OUEST MONTRÉAL A SAINT-JÉROME N. B.—Tous les trains qui viennent à Nominigüe, de Montréal, ou qui retournent, de notre gare, terminés à la métropole, arrêtent à S. Jérôme. De plus, les trains suivants font le service spécial de S. Jérôme: tous les jours dimanche excepté, à 8.45 a.m.; tous les jours, sauf les samedis et dimanches, à 6.35 p.m.; le samedi, spécial à 1.40 p.m. MONTRÉAL A STE-AGATHE Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.45 p.m. Trains supplémentaires, les mardis, jeudis et samedis, à 8.45 a.m. Le dimanche, à 9.15 a.m. MONTRÉAL A LABELLE Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.45 p.m. Les mardis, jeudis et samedis, train de la matinée, à 8.45 a.m. MONTRÉAL A NOMINIGUE Tous les jours, excepté les dimanches à 4.45 p.m. Les mardis, jeudis et samedis, train supplémentaire de la matinée, à 8.45 a.m.

DE L'OUEST A L'EST

NOMINIGUE A MONTRÉAL Tous les jours, excepté les dimanches, à 5.45 a.m. Les mardis, jeudis, samedis, train l'après-midi, à 4.15 p.m. LABELLE A MONTRÉAL Tous les jours, excepté les dimanches, à 6.45 a.m. Les mardis, jeudis, samedis train de l'après-midi, à 5.15 p.m. STE-AGATHE A MONTRÉAL Tous les jours, sauf le dimanche, à 8.21 a.m. Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, à 6.55 p.m. SAINT-JÉROME A MONTRÉAL Tous les trains de Nominigüe, plus, tous les jours, dimanche excepté un train à 7.05 a.m.; les lundis, mercredis et vendredis, un train à 5.40 p.m. Par ordre, EMILE J. HEBERT, Agt. gén. du Serv. Voyageur

Le Nord Canadien de Quebec

Table with columns for STATIONS and Quotidien excepté le Dimanche. Lists routes to D. Montréal, Montfort Jct., S. Sauveur, Morin Flats, Lac des Seize Isles, Weir, Arundel, and Huberdeau.

Trains de fret rapides tous les jours. C. W. SPENCER, Gérant Général. GUY TOMBS, Agent Général Fret et Passagers, Montréal. A. J. GORRIE, Surintendant Général.

Cie Gle TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris France Départ chaque jeudi, à 10 hrs a.m. *LA TOURAINE... 18 Avril. *LA PROVENCE... 25 Avril. *LA LORRAINE... 2 Mai. *LA SAVOIE... 9 Mai. *Paquebots à deux hélices. Génin, Trudeau et Cie., Agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre Dame Ouest, ancien numéro, 1670 Notre-Dame, Montréal.

P. E. FORGET

Magasin General Maison de Nominigüe Variété complète de marchandises dans toutes les lignes: Nouveautés (Marchandises sèches), Epiceries, Chaussures, Ferronneries, Vaisselle, Meubles, Provisions, Peintures, etc. Assortiment complet et absolument frais, dans tous nos départements. Spécialité: Etouffes à robes. Bon Marché. Service prompt. Satisfaction garantie. Les clients sont toujours les bienvenus à venir demander nos prix et voir nos marchandises avant de passer ailleurs. J. D. MILLER, Gérant.

ALYRE CHARLEBOIS

Le Grand Entrepôt de la Gare, à Nominigüe. Tient constamment un assortiment complet de foin, grain, et autres provisions. — Aussi, excellente brique tendre. Chevaux commodes et voitures confortables toujours à la disposition des voyageurs, et excursions notées. On s'occupe aussi de la vente des terres dans le canton Loranger.

AVIS

A nos lecteurs

Nous vous arrivés aux to t derniers mois de votre première année de publication, et il reste encore un bon nombre de nos lecteurs réguliers qui ont négligé jusqu'ici de solder le prix modeste de l'abonnement, pourtant PAYABLE D'AVANCE. Une piastre, pour chacun, c'est bien peu; mais pour nous, ce minime encouragement de la part de nos quelques centaines de débiteurs, cela constituerait un si précieux appoint! Qu'on veuille donc y songer!

De pressants engagements d'autre nature nous ont contraints de différer l'envoi de comptes aux retardataires: or, il est de nos gens qui se croiraient "en conscience", semble-t-il, de payer, SANS LA FORMALITÉ D'UNE MISE EN DEMEURE, ce qu'ils savent devoir. Au fait, nul de nos abonnés ne peut plaider ignorance de ce qu'il nous doit: c'est UNE PIASTRE, tout simplement, pour l'année d'abonnement.

Nous nous efforcerons, néanmoins, d'envoyer bientôt leurs comptes à ceux pour qui cette précaution reste "indispensable". Nous nous plaignons à espérer, d'autre part, que cette formalité sera suffisante et qu'aucun de nos abonnés et sociétaires ne voudra nous réduire à la pénible extrémité de faire réclamer par nos Procureurs légaux ce qui nous revient de droit, mais que nous n'aurions pas réussi à obtenir autrement.



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité du Comté de Labelle.

MINUTES et DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU COMTÉ DE LABELLE,

A sa session du 13 mars 1907.

A une session générale du Conseil municipal du Comté de Labelle, tenue en l'Hôtel de Ville au village de Papineauville, mercredi le treizième jour de Mars mil neuf cent sept, conformément aux prévisions du Code municipal de la Province de Québec, et à laquelle étaient présents Son Honneur le Préfet, Monsieur Antoine Perrotton, maire de la paroisse de Cœur Très Pur de la Bienheureuse Vierge Marie de Plaisance et Messieurs H. C. Yank, maire des Cantons unis de Mulgrave et Derry; L. Fournier, maire du village de Montebello; Paul Patry, maire de la paroisse de l'Ange Gardien; W. Robert, maire du village de Papineauville; Ed. Dougherty, maire du Canton de Buckingham; Jos. B. Joubert, maire du Canton de Ripon; Théodore Leblanc, maire de la paroisse de Ste-Angélique; Wm Gleason, maire de la partie sud-est du Canton de

Buckingham; Léon Tessier, maire du Canton de Ponsonby; W. Scholz, maire des Cantons unis de Bowman et Villeneuve; G. A. Dugal, maire du village de Masson; Fred Sharp, maire de la partie ouest du Canton de Portland; Peter Dent, maire de la partie nord du Canton de Lo-chaber; Avila Pambrun, maire des Cantons unis de Hartwell et Preston; Alfred Bourgeois, maire de la paroisse de S. André Avellin; J. E. McCabe, maire des Cantons unis de Blake, Wells, McGill et Bigelow; Joseph Chartrand, maire du Canton de Portland; Augustin Lallier, maire des Cantons unis de Pope et Robertson; Alexandre Marleau, maire des Cantons unis de Suffolk et Addington; John Arthurs, maire du Canton de Lo-chaber, et Randall McDonell, maire de la paroisse de Saint-Malachie, formant un quorum de ce Conseil sous la présidence du Préfet au fauteuil.

533. Proposé par le Conseiller Dugal, secondé par le Conseiller Fournier que les minutes de la dernière session régulière telles que lues soient adoptées. ADOPTÉ.

534. Proposé par le Conseiller Pambrun, secondé par le Conseiller Marleau, que Monsieur Jos. B. Joubert, maire du Canton de Ripon, soit élu Préfet de ce Comté pour la présente année.

Proposé en amendement par le Conseiller Sharp, secondé par le Conseiller Arthurs, que Monsieur G. A. Dugal, maire du village de Masson, soit élu Préfet de ce Comté pour la présente année.

Votes: Pour l'amendement: Arthurs, Chartrand, Dougherty, Gleason, McCabe, Patry, Sharp et Scholz.—8

Contre l'amendement: Bourgeois, Dent, Fournier, Leblanc, Marleau, McDonell, Pambrun, Robert, Tessier, Yank, Lallier.—11.

Le Préfet déclare l'amendement défilé. La motion étant mise aux voix est emportée sur la même division, 11 contre 8, et le Préfet déclare M. Jos. B. Joubert élu Préfet pour la présente année.

Le Préfet ayant prêté le serment d'office prend le fauteuil.

535. Proposé par le Conseiller McCabe, secondé par le Conseiller Perrotton, que le rapport de l'auditeur pour l'année expirant le 31 décembre 1906 soit accepté. ADOPTÉ.

536. Proposé par le Conseiller McDonell, secondé par le Conseiller Pambrun, que les Conseillers McCabe et Dent soient élus délégués de Comté. ADOPTÉ.

537. Proposé par le Conseiller Patry, secondé par le Conseiller Fournier, que Charles C. Mongeau, de l'Ange Gardien, soit nommé inspecteur de chemins de Comté entre les municipalités de la paroisse de l'Ange Gardien et du Canton de East Templeton. ADOPTÉ.

538. Proposé par le Conseiller Gleason, secondé par le Conseiller Dent, que Peter McNamara, de Masson, soit élu inspecteur de chemin de Comté entre les municipalités du village de Masson et de la partie sud-est du Canton de Buckingham. ADOPTÉ.

539. Proposé par le Conseiller Dugal, secondé par le Conseiller Perrotton, que le compte du gouvernement pour pension des aliénés pour l'année 1906, tel que lu, ayant été trouvé incompréhensible et incorrect, soit retourné au Percepteur du Revenu pour correction, attendu que cette liste est la base urique sur laquelle s'appuie le Conseil de Comté pour effectuer le paiement des sommes demandées et exercer son recours sur les municipalités locales intéressées. ADOPTÉ.

540. Proposé par le Conseiller Dugal, secondé par le Conseiller Fournier, que le Secrétaire-Trésorier de ce Conseil donne avis au Percepteur du Revenu que cette corporation refuse de payer le compte de \$150.60, prétendus arriérés au maintien des écoles de Réforme et d'Industrie, attendu que nul sujet appartenant à ce Comté n'a été détenu dans ces institutions. ADOPTÉ.

541. Attendu que suivant l'opinion de l'aviseur légal J. P. Foran, le procès-verbal du surintendant spécial E. W. Wigney, en date du 23 Août 1905, homologué le 13 Juin 1906, est entaché de nullité par défaut de forme, il est proposé par le Conseiller Perrotton, secondé par le Conseiller Dent, que le Sieur E. W. Wigney soit de nouveau nommé surintendant spécial pour faire un nouveau procès-verbal annulant celui du 23 Août 1905, en procédant suivant la loi et conformément à la requête du Sieur Patrick McNamara demandant un cours d'eau de Comté entre les mu-

nicipalités de la partie ouest du Canton Lo-chaber et la partie sud-est du Canton de Buckingham, sur ou près de la ligne de division entre les terres du deuxième rang du Canton de Lo-chaber et celles du troisième rang du Canton de Buckingham. ADOPTÉ.

542. Considérant le rapport, en date du 15 Février dernier, de la délégation à Québec concernant l'entretien des chemins de colonisation, informant ce Conseil de la prise en considération de notre demande par le Ministre de la Colonisation, qui promet un prompt règlement définitif de cette question; considérant de plus une lettre en date du 4 mars dernier de la société légale Prévost, Rinfret et Marchand, de S. Jérôme, informant ce Conseil qu'il existait un grand nombre de plaintes sur l'état du chemin Chapleau, considérant aussi la lettre de la même société légale à notre procureur, Monsieur C. B. Major, en date du 22 février dernier, exprimant le désir de se faire payer par la Corporation du Comté Labelle une note d'honoraires dans la poursuite Sabourin contre la corporation du Comté de Labelle, poursuite qui fut suspendue vers la fin Novembre 1905 par l'Honorable Ministre de la Colonisation, l'un des membres de la dite société légale; il est proposé par le Conseiller McCabe, secondé par le Conseiller Fournier, que ce Conseil accepte le rapport du 15 février de la délégation à Québec et que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à transmettre à l'Honorable Ministre de la Colonisation une copie de la lettre du 4 mars avec une demande d'explications sur la manière dont ce Conseil doit interpréter la détermination que semble prendre la dite Société légale plus haut mentionnée; et que le Secrétaire soit aussi autorisé à répondre à M. C. B. Major que la corporation du Comté de Labelle ne se reconnaît aucune obligation au paiement d'honoraires à la société légale Prévost, Rinfret et Marchand, concernant la poursuite Sabourin. ADOPTÉ.

543. Considérant la requête présentée ce jour par le Conseiller McDonell, signée par Patrick Garvey et al., il est proposé par le Conseiller McDonell, secondé par le Conseiller Yank, que Patrick Garvey, de Buckingham, soit nommé surintendant spécial pour agir sur la requête plus haut mentionnée, en date du 13 mars courant, demandant l'ouverture d'un chemin de Comté dans la ligne de division entre les terres du neuvième rang de Buckingham et celles de la moitié nord du huitième et de la moitié sud du neuvième rang du Canton de Lo-chaber dans la municipalité de S. Malachie, en procédant suivant la loi par la visite des lieux et déterminant si un chemin est nécessaire à cet endroit, pour dresser un procès-verbal s'il y a lieu et en faire rapport à ce Conseil avant la session régulière du mois de juin prochain et que le Secrétaire-Trésorier émane les avis en rapport avec la présente résolution lorsque les parties intéressées auront fait entre ses mains un dépôt de cinquante dollars en garantie des frais à encourir pour l'exécution de la présente résolution, le Conseil se réservant de plus son recours contre les parties intéressées dans le cas où cette somme serait insuffisante. ADOPTÉ.

544. Proposé par le Conseiller McCabe, secondé par le Conseiller McDonell, que les soumissions suivantes pour impressions de ce Conseil soient acceptées, savoir: La soumission de M. J. M. A. Denault, pour version française et celle de

M. A. H. Parker, pour la version anglaise, au prix chacune de \$40.00 par année de quatre sessions, ou \$10.00 pour chaque session, pour impression des minutes et délibérations de ce Conseil avec publication d'icelles une fois en français dans le journal "L'Ami du Colon", et une fois en anglais dans le journal "The Buckingham Post" et livraison, au temps requis, à notre Secrétaire-Trésorier de 50 slips ou copies des dites minutes et délibérations; pour publier les règlements, soumissions, avis de vente, etc., et fournir les feuilles volantes requises au prix de 10 cts la ligne au-dessous de 200 lignes, et 5 cts la ligne, pour le surplus, lère insertion, et 5 cts la ligne pour insertions subséquentes. ADOPTÉ.

545. Proposé par le Conseiller Dugal, secondé par le Conseiller Pambrun, que le compte du Secrétaire-Trésorier pour dépenses de voyages à Hull, Buckingham et Plaisance, et pour documents fournis à l'aviseur légal, au montant de \$12.50 soit accepté et payé et que le compte de \$76.65 pour dépenses de voyages et honoraires de M. M. A. Perrotton et Dr J. Robillard, délégués à Québec au cours du mois de février dernier, soit aussi accepté et payé, et que ce Conseil offre à ces Messieurs ses sincères remerciements pour l'important service rendu à cette corporation par la manière habile avec laquelle ils ont rempli leur mission. ADOPTÉ.

546. Considérant la requête, en date du 4 mars 1907, signée par Isaac Grégoire et Narcisse Girard, du Canton de La Minerve, et la lettre du Secrétaire-Trésorier P. Leduc, accompagnant la dite requête, demandant à ce Conseil d'amender un certain procès-verbal, il est proposé par le Conseiller Perrotton, secondé par le Conseiller Fournier, que le Secrétaire-Trésorier de ce Conseil soit autorisé à répondre au dit Secrétaire Leduc que ce Conseil ne peut agir sur la dite requête, vu que cette dernière ne mentionne le nom d'aucune personne pouvant agir comme surintendant spécial et qu'elle n'est pas accompagnée d'une copie du procès-verbal à amender; ce Conseil jugeant de plus que cette manière de procéder pourrait entraîner une dépense assez considérable pour la municipalité locale qui paraît être la seule intéressée, croit devoir aviser cette dernière qu'un des moyens les plus faciles d'arriver au résultat qu'elle désire, serait de tenter la formation d'un nouveau Conseil, soit en attendant de nouvelles élections générales ou en acceptant la résignation des Conseillers intéressés, si ces derniers veulent bien le demander et en les remplaçant par d'autres. ADOPTÉ.

AVIS DE MOTION

Le Conseiller Dougherty donne avis qu'à la prochaine session il demandera la reconsidération de la motion 542; le Conseiller Dugal, donne aussi avis qu'à la prochaine session il demandera à ce Conseil d'adopter une résolution afin d'obtenir de la Législature provinciale l'abrogation du troisième paragraphe de l'article 291 du Code municipal.

547 Proposé par le Conseiller McCabe, secondé par le Conseiller Fournier, que la session soit ajournée sine die. ADOPTÉ.

J. ROBILLARD M. D.

Sec. Trésorier.

Propriétés à Vendre

La maison ainsi que le magasin anciennement occupés par M. J. H. CONSTANTIN sont à vendre, à conditions faciles. — S'adresser à M. E. J. LEBLANC, notaire.



Bébé Souci.

LES NUITS SANS SOMMEIL Sont Fatales aux Enfants

Si vous voulez que vos enfants grandissent, se développent et résistent aux nombreuses affections auxquelles ils sont exposés, veillez à ce qu'ils aient leur compte de sommeil, un sommeil paisible. Il suffit souvent d'une dose ou deux de Sirop d'Anis Gauvin pour rendre le sommeil au bébé; il n'en faut pas d'avantage pour calmer les coliques et les dérangements d'intestins chez ces petits êtres si fragiles. Ce n'est pas sans raison que l'on surnomme ce fameux Sirop d'Anis Gauvin: "Le Sauveur de l'Enfance!"

M. ALEX. SOUCI, 41 Orange St. Manchester, N. H. écrit:

Monsieur J. A. E. GAUVIN, Pharmacien, Montréal.—Je ne puis assez vous dire les services que m'a rendus le Sirop d'Anis Gauvin dans toutes les circonstances, quand le bébé souffrait de coliques, ou encore, quand le sommeil faisait défaut: l'effet ne manque jamais de se produire rapidement. Votre tout dévoué, A. SOUCI.

LA PROVIDENCE
ASSURANCE CONTRE LE FEU
MUTUELLE
MONTREAL

Directeurs de La Providence MM. J. E. Duhamel, N.P. inspecteur de bureaux d'enregistrement; président, l'hon. M. Jean Prévost, ministre de colonisation; MM. Lafontaine, Berthier, Bissonnette, Montcalm, Girard Rouville, Daigneault, Bagot, tous députés provinciaux, MM. L. H. Desjardins, Terrebonne, Henri Boucher, St-Barthélemi, S. P. Champoux, Joliette, L. A. Picard, secrétaire-gérant, Westmount.

Bureau Principal: 52 RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL

Souscription exigée par la loi: \$200,000.00

Assurance en force: \$1 500,000.00

- Pourquoi devons-nous encourager cette compagnie?
- 1o. Parce qu'elle est dirigée par des hommes d'expérience, solvables et honnêtes;
 - 2o. Parce qu'elle donne toutes les garanties nécessaires, proportionnellement à ses responsabilités;
 - 3o. Parce que ses taux sont les plus bas et qu'elle choisit ses risques;
 - 4o. Parce que c'est une institution nationale, encouragée par nos hommes d'affaires;
 - 5o. Parce que l'argent des assurés reste dans notre province:
 - o. Parce qu'elle n'emploie que des agents habiles, instruits et honnêtes;
 - 7o. Enfin, parce qu'elle règle promptement et libéralement ses pertes.

N.B.—On demande des agents pour les villes et la campagne. S'adresser au Secrétaire-Gérant: L.-A. PICARD, Montréal.

A Nominique, s'adresser à M. Amédée DENAULT, Editeur-rédacteur de L'AMI DU COLON, rue S. François-Xavier.

TRUST & LOAN Co. OF CANADA

Incorporee par Charte Royale A. D. 1845

Capital souscrit, \$7,300,000 Avec pouvoir d'augmenter à \$14,600,000

Argent à prêter sur propriétés de villes et fermes au taux courant d'intérêt. Transactions vite faites, Charges modérées.

Adresse Henri Martineau, Ste-Véronique de Turgeon

Graines de jardin

A PRIX REDUIT

Dans le but de faire connaître mes graines de jardin, j'envoierai les dix paquets suivants, bien remplis de graines pures et fraîches: Bette à table, Carotte à table, demi-longue, Concombre, Choux d'hiver, Choux de Siam, Salade pommée, Oignon rouge, Poireau, Radis long rouge, Tomate hâtive; dix paquets de graines, le tout pour 25 cts, poste payée. Détachez ce coupon et envoyez-le-moi avec 25 cts, (un bon de poste), et vous recevrez les graines par le retour de la malle. Ceux qui désirent d'autres sortes de graines ainsi que des arbres fruitiers (à bon marché) sont priés d'écrire pour listes de prix. Adressez toutes vos commandes à Mathias SAVARD, Pointe aux Trembles, Portneuf, P. Q.

Joa. Gelinas, L.L.L.

AVOCAT

15, Saint-Jacques, MONTRÉAL.

Suit le Circuit de Nominique, où il tient bureau deux fois par mois (pension Martineau), de même qu'à L'Annonciation (pension Reumon).

SERVITEURS DEMANDES

On demande, pour une famille de Montréal, un couple marié, sans enfant. L'homme pour avoir soin de chevaux, voitures, fournaies, etc. La femme comme ménagère et servante générale. Pas de lavage à la maison. Bien logé et nourri. Bon salaire à des personnes qualifiées. Passe quatre mois d'été à la campagne. S'adresser par lettre à L. A. DELORME, 30 Ave Laporte, S. Henri de Montréal

F. X. A RACINE TAILLEUR

L'ANNONCIATION, Qué.

Vient de recevoir ses échantillons de toutes les

Nouvelles Etoffes du Printemps.

Ceux qui désirent avoir LE PREMIER CHOIX feront bien de venir vite donner leur commande à l'avance. On leur promet satisfaction, selon les NOUVELLES MODES DU PRINTEMPS... LES PLUS BELLES ETOFFES S'ECOULENT TRES VITE.

Le Magasin General du Depot

NOMINIQUE, Qué.

Z.RENO, Gerant

Fleur et hardes faites.

SPECIALITE: Fonds de banqueroute

Achat et échange de produits agricoles, Fourrures, Peaux, laine, cuir, vieilles claques, crin, etc.—Logis pour colons.

—UNE VISITE EST SOLLICITEE—

CIGARETTES



SWEET CAPORAL

fumées universellement